



Demande du Titre CHAMPION DE FRANCE BOUVIER BERNOIS

Conditions pour l'obtention du titre de Champion de France de Conformité au Standard

Ces résultats doivent avoir été obtenus dans un délai de 2 ans à partir de la date du CACS de Championnat. Les résultats obtenus avant le Championnat sont évidemment valables.

**Les 3 CACS doivent être obtenus sous trois juges différents,
dont au moins un juge français.**

Nom du chien :
père :
mère :
né le : Sexe : LOF : N° Puce :

■ 1 CACS de CHAMPIONNAT (Nationale d'Élevage ou Championnat SCC)

date et lieu :

■ 1 CACS dans une Spéciale de race

date et lieu :

■ 1 CACS dans une exposition internationale en France

date et lieu :

■ Test de caractère : date et lieu :

■ Résultats santé :

- ADN + filiation
- Dysplasie Hanches A ou B
- Dysplasie Coudes O ou SL
- SH

**La demande d'homologation doit être faite dans le délai
maximum de 2 mois à compter du dernier résultat.**

Nom/Prénom : N° adhérent :
Adresse :
CP/Ville :
Tél. : portable :
Mail :

Identification génétique (ADN) : si ce test n'a pas été réalisé par la SCC, avant toute demande, assurez-vous que vous avez bien envoyé le résultat et les frais d'enregistrement à la SCC. Si ce n'est pas le cas, votre demande sera refusée.

Il est impératif d'envoyer tous les justificatifs correspondants :

copies : pedigree, slips de jugement entiers, TC, lectures des dysplasies, l'enregistrement du test ADN, SH.

Envoyez le présent formulaire ainsi que les justificatifs à :
Mme BARDET Joëlle - route de Villenave, 40370 Rion des Landes
tél. : 05 58 57 10 98

